

éducation. Denis Rolland devient le « super-recteur » des académies de Caen et Rouen

LE PAYS D'AUGE-SUD | vendredi 24 novembre 2017

392 mots



Le recteur de l'académie de Caen (Calvados), Denis Rolland, devrait devenir le « super-recteur » de Normandie. (©Liberté-le Bonhomme libre)

Depuis le conseil des ministres de mercredi, le recteur de l'académie de Caen, Denis Rolland, est devenu aussi celui de l'académie de Rouen. Explications.

La question était en suspens depuis juillet 2017 et le départ de la rectrice de Rouen, Nicole Ménager. C'est la publication d'un décret au Journal officiel du mercredi 8 novembre 2017 qui a scellé l'avenir des académies de Normandie. Denis Rolland, recteur de Caen, devrait bientôt prendre la main sur l'ex-Haute-Normandie.

De nouveaux pouvoirs

Numéroté 2017-1543 et officiellement pris le lundi 6 novembre 2017, le décret « relatif aux attributions des recteurs de région académique » est entré en vigueur jeudi 9 novembre dernier. Son objet est clair : Possibilité pour le recteur de région académique d'administrer l'ensemble des circonscriptions académiques de la région académique.

Recteur de la région Normandie, Denis Rolland l'est depuis le 27 juillet 2016, nommé par décret. Il était depuis ce jour-là également recteur de l'académie de Caen, dissocié de sa voisine de Rouen. Le décret, signé du Premier ministre Édouard Philippe, permet de « confier au recteur de région académique l'administration des autres académies de la même région académique ».

Pas de fusion

Cependant, le nouveau statut de Denis Rolland n'est pas encore effectif. « À la suite de la sortie du décret, il faut une nomination », indique-t-on au rectorat de Rouen. Celle-ci devrait intervenir lors d'un prochain conseil des ministres. Selon le rectorat, il ne s'agit en aucun cas d'une fusion des services et des académies : « Ce n'est pas envisagé. »

Une situation unique en France

Cette nouvelle configuration mettra fin à la situation, unique en France, de l'académie de Rouen. Après le départ - par décret - de Nicole Ménager le 5 juillet 2017, l'académie rouennaise était dépourvue de figure à la tête de son rectorat. « Du jamais-vu », nous confiait une source interne au rectorat, vendredi 8 septembre 2017, peu après cette rentrée scolaire inédite.

Simon LOUVET

